MARIAGE, SI JE VEUX ! TON MARIAGE, TON CHOIX

MARTESA ! EVLILIK !
திருமணம் !
!الزواج MARRIAGE ! !ازدواج

MARIAGE, SI JE VEUX ! TON MARIAGE, TON CHOIX

QU'EST-CE QUE LE MARIAGE FORCÉ?

Il y a mariage forcé dès lors que l'un·e des conjoint·e·s n'a pas la possibilité de refuser le mariage.

QUI EST CONCERNÉ?

Toute personne contrainte par ses parents ou tout autre membre de sa famille, de son entourage, de se marier.

La pression peut se manifester sous plusieurs formes: menace, humiliation, chantage affectif, violence physique ou économique.
La crainte de décevoir ou de trahir sa famille peut aussi représenter une forme de pression.

QUE DIT LA LOI?

Chaque personne a le droit de décider elle-même si et avec qui elle se marie. Forcer des personnes à se marier est une violation des droits humains punissable par la loi. Le Code pénal interdit le mariage ou le partenariat forcé ou la tentative de mariage ou de partenariat forcé (art. 181a du Code pénal).

Il existe des consultations **gratuites** d'aide aux victimes. Elles sont **confidentielles** et ont pour but de soutenir les personnes concernées.

Tu ne te sens pas libre dans le choix de ton époux·se? As-tu peur qu'on te marie contre ton gré?

TU AS LE DROIT DE DÉCIDER AVEC QUI TU VEUX TE MARIER ! DES SOLUTIONS EXISTENT, TU PEUX OBTENIR DE L'AIDE ET DE LA PROTECTION !

TI KE TË DREJTË TË VENDOSËSH ME KË DO TË MARTOHESH ! ZGJIDHJET EKZISTOJNË, TI MUND TË MARRËSH NDIHMË DHE MBROJTJE !

நீங்கள் யாரை திருமணம் செய்து கொள்ள வேண்டும் என்பதை தீர்மானிக்க உங்களுக்கு உரிமை உண்டு! அதற்கு தீர்வுகளும் உள்ளன, நீங்கள் அதற்கான உதவி மற்றும் பாதுகாப்பைப் பெறலாம்!

لكِ الحق في أن تقرّري الشخص الذي تودين الزواج به! الحلول موجودة، يمكنك الحصول على المساعدة والحماية!

KIMINLE EVLENMEK ISTEDİĞINIZE KARAR VERME HAKKINIZ VAR ! YARDIM VE KORUMA ALABILECEĞINIZ ÇÖZÜMLER VAR !

YOU HAVE THE RIGHT TO DECIDE WHO WILL BE YOUR SPOUSE ! THERE ARE SOLUTIONS. HELP IS AT HAND !

**شما این حق را دارید تصمیم بگیرید که چه کسی همسر/عروس شما خواهد بود!
راه حل ها وجود دارد. کمک در دست است !**

URGENCES (24H/24 – 7J/7)

POLICE
117

CENTRE D'ACCUEIL MALLEYPRAIRIE, REFUGE D'URGENCE
021 620 76 76

INFORMATION & ACCOMPAGNEMENTS

CENTRE LAVI, AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS
021 631 03 00
lu – ve : 8h – 12h / 13h30 – 17h

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (DGEJ), PROTECTION DES MINEURS EN DANGER
021 316 53 53
lu – ve : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

BUREAU CANTONAL POUR L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS (BCI), CONSULTATIONS ET AIDE
021 316 40 16
lu – ve : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

POUR PLUS D'INFOS ET DE CONTACTS
vd.ch/mariage-si-je-veux

canton de vaud

Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)
Avenue de Sévelin 46, 1014 Lausanne I T 021 316 49 59
info.integration@vd.ch I www.vd.ch/integration

© 2e édition, novembre 2022